

Déclaration du SNUipp-FSU du Loiret

CAPD du 23 mai 2017

Monsieur le Directeur Académique,

**A propos du mouvement**

Nous avons été contraints d’accepter, de façon intersyndicale, votre proposition de ne valider les vœux sur postes de maîtres-formateurs demandés par des collègues non titulaires du CAFIPEMPF, qu’à la seconde phase du mouvement. Si nous avons fini par accepter, ce n’est pas par « respect du règlement » dans lequel ne figure aucune précision claire excluant ces demandes, ni par allégeance à la circulaire mobilité mais simplement pour des raisons techniques et humaines que nous comprenons. Celles-ci ne doivent plus être un frein à la gestion des personnels enseignants dont le nombre de vœux est déjà limité. Nous rappelons que le SNUipp-FSU demande toujours une augmentation de ce nombre.

Nous vous avions aussi alerté sur la trop courte période de saisie des vœux et demandons, pour l’an prochain, un temps allongé à 3 semaines au moins. De plus, nous continuons de revendiquer une seconde saisie des vœux, à l’issue de la 1ère phase pour laquelle nous demandons des moyens administratifs supplémentaires.

Par ailleurs, si nous nous réjouissons de la fin de très nombreux postes spécifiques « à entretien », nous regrettons qu’il en demeure un certain nombre notamment ceux concernant les maitres sup.

Enfin, nous regrettons, une fois de plus, l’agenda trop serré des opérations du mouvement avec un projet définitif 3 jours ouvrés avant la CAPD. Ce délai, trop court, ne nous permet pas de faire notre travail de délégué du personnel dans de bonnes conditions. Aussi, si vous avez accepté notre demande d’avancer la prochaine et dernière CAPD au 4 juillet, nous vous demandons d’avancer chaque opération concernée y compris celle de la carte scolaire. De plus, nous souhaiterions que les projets de carte scolaire comme du mouvement nous soient envoyés 8 jours à l’avance comme le préconisent les textes et règlements intérieurs et ce dès le prochain CTSD.

**Concernant l’actualité**

Un nouveau président vient d’être élu et a nommé Ministre de l’Education nationale, un ex-directeur général de l’enseignement scolaire d’un gouvernement qui y a supprimé 80 000 postes. Si nous accueillons l’annonce du dédoublement des effectifs de CP, CE1 en REP et REP+ favorablement, nous revendiquons que cela ne se fasse ni en supprimant le dispositif PDMQDC, ni en altérant les moyens de remplacement, ni en empêchant l’amélioration nécessaire des conditions de travail et d’enseignement dans les écoles hors éducation prioritaire.

Il souhaite par ailleurs donner carte blanche à chaque municipalité pour les rythmes scolaires. Ce choix, déjà trop souvent dépendant des moyens et des volontés des municipalités, ne peut être davantage imposé par elles.

De notre point de vue, il faut au contraire un cadrage national fort, prenant en compte certaines situations locales comme cela était le cas avant 2008. En tout état de cause, ces choix ne peuvent se faire sans l’aval des principaux acteurs que sont les enseignants des écoles.

Concernant le LSU, si la distribution de la brochure destinée aux parents a été finalement suspendue par le ministère, suite à l’intervention du SNUipp, nous regrettons l’impression en nombre certainement très couteuse de cet ouvrage. En effet, si nous continuons de douter de la pertinence du LSU sur le fond comme sur la forme, nous considérons comme caduque cette brochure puisque les parents n’ont toujours pas un accès numérique. En revanche, nous aurions préféré bénéficier de l’impression des nouveaux programmes pour tous les enseignants.

Pour finir, si le SNUipp-FSU est plutôt favorable à l’école inclusive, celle-ci ne doit pas fonctionner à marche forcée et ne peut se faire sans moyens supplémentaires en terme de formation pour les enseignants accueillant, d’accompagnement digne de ce nom pour ces élèves et de développement de structures adaptées pour un grand nombre d’entre eux.

Les élèves, comme les enseignants souffrent de ces manques et les conditions d’apprentissage des uns comme les conditions de travail des autres en pâtissent.

Conditions de travail et gestion des personnels continueront d’être au cœur des batailles que mène et que continuera de mener le SNUipp-FSU au plan national comme au niveau de notre département.